

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VAGUE DE FORTES CHALEURS : MOBILISATION ET PRÉVENTION

Mercredi 15 juin 2022, accompagné par de nombreux acteurs territoriaux (DDETSPP, SDIS, la protection civile, la Croix Rouge, Jeunesse & Sport, Association des Maires des Vosges) Yves SEGUY, Préfet des Vosges, a présenté les actions de mobilisation et de prévention qui sont mises en œuvre dans le département pour faire face aux fortes chaleurs annoncées au cours des prochains jours.

Les services de l'État sont mobilisés pour suivre l'évolution de la situation, sensibiliser la population et assurer la protection des personnes les plus vulnérables, à savoir, les personnes âgées, les personnes malades ou dépendantes, les enfants, les personnes vivant seules, les sans-abri ou encore les travailleurs exposés à la chaleur.

Des actions de prévention :

- Les maires du département mettent en place les mesures de sauvegarde destinées à protéger les personnes les plus vulnérables de leur commune.
- Les EHPAD et les établissements médico-sociaux renforcent les mesures de protection de leurs résidents.
- Les services de santé et de secours sont d'ores et déjà mobilisés pour faire face aux éventuelles conséquences de cette vague de chaleur.

Des actions mises en place en faveur des personnes en situation de grande précarité sociale

L'État et les acteurs se mobilisent :

- en activant des maraudes en journée effectuées par la Croix Rouge sur Epinal afin de distribuer de l'eau et de proposer une mise à l'abri,
- en orientant vers un hôtel, les personnes ne pouvant bénéficier des structures d'urgence.

Les mesures mises en place pourront évoluer durant les prochains jours.

Les bons gestes à adopter !

Quelques recommandations permettant de se protéger et de lutter contre les excès de chaleur sont également rappelées :

- Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, aérer la nuit lorsqu'il fait plus frais) ;
- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau (1,5 l) sans attendre d'avoir soif, et continuer à manger normalement sans consommer d'alcool ;
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour notamment le visage et les avant-bras au moyen d'un brumisateuse ou d'un gant de toilette ;
- Utiliser si possible un ventilateur ou une climatisation ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) et de pratiquer une activité physique ;
- Porter un chapeau et des vêtements légers en cas de sortie ;
- Fréquenter les lieux climatisés (cinéma, bibliothèque, grandes surfaces...) ;

- Prendre régulièrement des nouvelles de ses proches, notamment des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées ;
- Appeler un médecin, en cas de malaise ou de troubles du comportement et en cas d'urgence, appeler le 15.

Davantage de prévisions sur :

<https://www.santepubliquefrance.fr>

<https://meteofrance.com>



La préfecture appelle également à la plus grande vigilance vis-à-vis des risques de noyades

Avec les fortes chaleurs, l'envie de se rafraîchir auprès des cours d'eau est recherchée.

Envie d'une baignade ? Que vous choisissiez la mer, la piscine, les lacs ou les rivières, suivez toujours ces quelques conseils de sécurité.

À chaque âge et en tout lieu, la baignade n'est pas sans danger. En rivière et en lac, les périodes de fortes chaleur sont souvent l'occasion de baignades et d'activités nautiques. Mais chaque été, les noyades sont responsables de nombreux décès accidentels, tant chez les enfants que chez les adolescents ou les adultes.

Avant de vous baigner

1/ Assurez-vous de votre niveau de pratique

- Pour vous et vos enfants, apprenez à nager avec un maître-nageur sauveteur, le plus tôt possible.
- Faites reconnaître par un maître-nageur sauveteur votre capacité et celles de vos enfants, à évoluer dans l'eau en toute sécurité.
- Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner.
- Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.

2/ Préférez les zones de baignade surveillées

- A votre arrivée, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses.
- Pour vous baigner, préférez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Restez toujours attentifs à vos enfants, même si la zone est surveillée.

3/ Informez-vous sur les conditions de baignade

- En arrivant sur votre lieu de baignade, renseignez-vous auprès du personnel chargé de la surveillance sur les conditions de baignade : courants, dangers naturels, etc.
- Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade et/ou par les sauveteurs.

Avec vos enfants

- Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau.
- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.

Pour vous-même

1/ Tenez compte de votre forme physique

- Ne surestimez pas votre condition physique. Avant de partir nager au loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir sur la terre.
- Souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (lacs, rivières...) qu'en piscine.

2/ Évitez tout comportement à risque

- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- Ne vous exposez pas excessivement au soleil avant la baignade.
- Rentrez progressivement dans l'eau, particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉVENTION DES NOYADES
ET DÉVELOPPEMENT
DE L'AISANCE AQUATIQUE

Pour se baigner
en toute sécurité

Swimming safely

DROWNING PREVENTION
AND BUILDING
CONFIDENCE IN THE WATER



Apprenez tous à nager !

Let's all learn how to swim!



**Baignez-vous toujours
avec vos enfants**

Always go swimming with your kids



**Choisissez les zones
de baignade surveillées**

Choose lifeguarded swimming areas



**Tenez compte
de votre état de forme**

Be aware of your fitness levels and abilities

Tout sur : www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/
Find out more at: